

Quelques conseils **émis par Affaires mondiales Canada** suite aux préoccupations des entreprises qui font des affaires sur les marchés de la Chine.

Devrais-je m'engager avec la Chine en ce moment?

- Nous continuons à dialoguer de manière positive avec nos partenaires, clients et investisseurs chinois.
- Les entreprises canadiennes jouissent d'une solide réputation sur le marché chinois.
- Les entreprises canadiennes ne doivent pas modifier unilatéralement leurs plans ni ralentir leurs efforts en Chine.
- Affaires mondiales Canada continue de suivre les difficultés auxquelles les entreprises canadiennes pourraient être confrontées à la suite d'événements récents. Cependant, nous continuons également à recevoir des informations sur les initiatives commerciales menées avec succès.
- Envisagez une évaluation de votre stratégie pour la Chine. Les questions à considérer peuvent inclure:
 - Quel est le niveau de demande / avantage concurrentiel de votre entreprise sur le marché chinois?
 - Comment sont établies vos relations avec vos homologues chinois?
 - Est-ce que vos produits/activités mettent de l'avant la marque Canada?
 - Votre initiative attire-t-elle l'attention du public / des médias?
 - Quel est le niveau d'intérêt manifesté par les partenaires chinois potentiels?
 - Comment les événements récents peuvent-ils affecter les paramètres des négociations?
 - Avez-vous effectué une évaluation complète des risques?
 - Que faut-il pour maintenir l'élan avec vos initiatives?
 - Quelles conditions sont requises pour atteindre vos objectifs à long terme?
- Comme toujours, vous devez continuer à évaluer le contexte commercial plus large, y compris les tendances et les problèmes qui affectent l'économie chinoise et les relations commerciales en général.

Où puis-je obtenir plus d'informations?

- Les entreprises canadiennes peuvent toujours consulter le [Service des délégués commerciaux du Canada](#) pour obtenir des conseils supplémentaires.
- Des informations et des ressources supplémentaires pour les personnes se rendant en Chine pour affaires sont disponibles en ligne: [Faire des affaires en Chine.](#)

La décision de voyager est un choix qui vous appartient, et vous avez la responsabilité de veiller à votre sécurité personnelle à l'étranger.

Le Canada prend très au sérieux la sécurité des Canadiens à l'étranger et diffuse des renseignements fiables et à jour dans nos Conseils aux voyageurs, afin que vous puissiez prendre des décisions éclairées au sujet de vos voyages à l'étranger. Le gouvernement du Canada n'assume aucune responsabilité et ne pourra être tenu responsable d'aucun préjudice découlant de cette information.